

Vincennes 10 Nov. 1847.

Mon sieur et bien respectable ami,

Voici que je viens encore vous importuner; nous vivons, à trois mille, de Vincennes, un settlement half french, half german but all catholic. Il comprend un grand nombre de familles qui sont trop éloignées de Vincennes pour envoyer leurs enfans à l'école chez le frère ou chez les sœurs. Si vous pourriez nous envoyer un frère pour y établir une école, vous nous rendriez un bien grand service; il n'est pas nécessaire qu'il soit bien savant, ce serait principalement pour des communs. Cependant l'école serait en anglais. Le frère pourrait venir à la messe les jours de semaine fors qu'il ferait beaucoup à pied et le dimanche il viendrait au voiture avec quelques familles. On peut voir si on lui offre déjà le logement et la nourriture; tous les autres font quelque chose pour lui, il serait abbé de faire l'école aux petites filles, au-dessus de 12 ans, aussi bien qu'aux garçons. Voyez dans votre poche, si cela serait possible, ce qui me porte à vous demander cette faveur, est que ces pauvres enfans étant trop loin de Vincennes, ne peuvent venir régulièrement ni à l'école, ni au catéchisme et par conséquent troublent dans leur ignorance. Veuillez m'honorer d'une réponse aussi tôt que possible. Agréé en même temps l'assurance de mon respect et de mon entier dévouement.

votre très-humble serviteur

J. John Stephen

bro of Vincennes